

COPIE

**QUATRIEME
CONFERENCE DES
MINISTRES DES ETATS
MEMBRES DU CODEPA**

(Brazzaville, 03-04 Février 2011)

DECLARATION FINALE

L'an 2011 et le vendredi 04 février dans la salle de conférence du Ministère des affaires étrangères et de la coopération de la République du Congo, s'est tenue la quatrième conférence des ministres des pays membres du CODEPA.

Après la cérémonie d'ouverture, les Ministres et représentants de Ministres se sont retrouvés pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour :

Etaient présents :

- | | |
|----------------------|---------------|
| 1. l'Algérie | 7. la Namibie |
| 2. le Burkina-Faso | 8. le Rwanda |
| 3. le Cameroun | 9. le Sénégal |
| 4. le Congo | 10. le Tchad |
| 5. la Guinée Conakry | 11. le Togo |
| 6. le Mali | |

Le Bureau suivant a été mis en place :

Président : Congo

Vice-président : Algérie

Secrétaire : Sénégal et Mali

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- Bilan de la présidence en exercice de la République du Congo ;
- Bilan du fonctionnement du Comité Exécutif ;
- Divers : examen des autres affaires et documents.

Abordant le premier point, Madame la Ministre a fait un large tour des actions menées pendant sa présidence en exercice, notamment en direction de l'Union Africaine pour l'arrimage du CODEPA à cette institution continentale, ensuite en direction de certains pays et organisations communautaires africaines pour les sensibiliser sur les actions du CODEPA.

Un large tour de table a suivi cette communication de Madame la Ministre.

En effet, les pays participants ont tous félicité Madame la Ministre pour les heureuses initiatives prises en vue de la redynamisation de notre organisation commune et l'ont encouragé à poursuivre dans cette direction.

Ils ont aussi fait état des différents programmes en cours dans leurs pays respectifs pour assurer un rôle majeur à cet important secteur qu'est l'artisanat, notamment par la mise en œuvre de la dynamique nationale par chaque pays.

Le Président du Comité Exécutif a fait le point sur les actions menées par le Comité exécutif et le Secrétariat Général en termes d'information et de sensibilisation en direction des états membres du CODEPA et en termes d'action pour la révision des textes, notamment avec les rencontres de Dakar et de Brazzaville.

Ensuite, la conférence a pu avoir le point de vue des participants sur les différentes questions soulevées à travers un débat riche et profond dans un climat apaisé.

Les résolutions suivantes ont ainsi été prises :

Résolution n°1 : Poursuivre le programme d'arrimage du CODEPA à l'Union Africaine ;

Résolution N°2 : Poursuivre la révision des textes. A ce sujet tout en félicitant les experts pour le travail accompli sur l'initiative du Comité Exécutif, la Conférence a retenu de recourir à l'expertise de juristes spécialisés en la matière pour mieux adapter ces textes en vue de l'arrimage du CODEPA à l'Union Africaine ;

Résolution N°3 : Poursuivre les efforts d'information et de sensibilisation en vue de réussir le portage institutionnel de la politique de développement de l'artisanat par chacune des institutions sous-régionales et de susciter de nouvelles adhésions ;

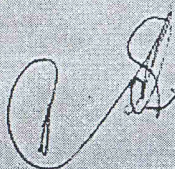
Résolution N°4 : Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en cours dans les différents pays afin de favoriser la promotion et le développement de l'artisanat dans les pays membres du CODEPA, avec un accent particulier sur la protection sociale ;

Résolution N°5 : Poursuivre la campagne d'information en direction des pays membres afin qu'ils puissent s'acquitter régulièrement de leur cotisation.

Fait à Brazzaville, le 04 février 2011

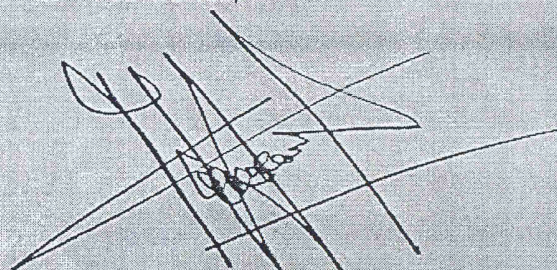
La Conférence des Ministres,

Le Rapporteur,
Président du Comité Exécutif,



Moctar DIAKHATE

La Présidente,



Yvonne Adélaïde MOUGANY

RESOLUTION SPECIALE

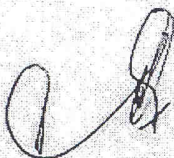
COPIE

La Conférence des Ministres, après avoir salué les efforts faits par Madame la Présidente de la Conférence des Ministres pour les besoins de notre organisation commune, décide de proroger son mandat jusqu'en janvier 2012.

Fait à Brazzaville, le 04 février 2011

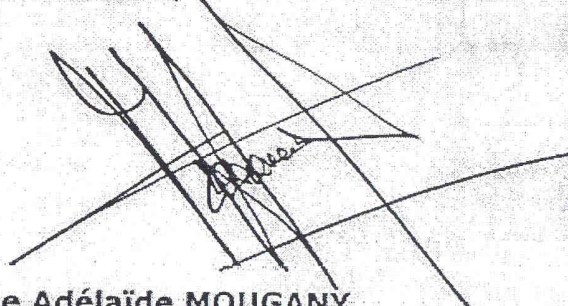
La Conférence des Ministres,

Le Rapporteur,
Président du Comité Exécutif,



Moctar DIAKHATE

La Présidente,



Yvonne Adélaïde MOUGANY